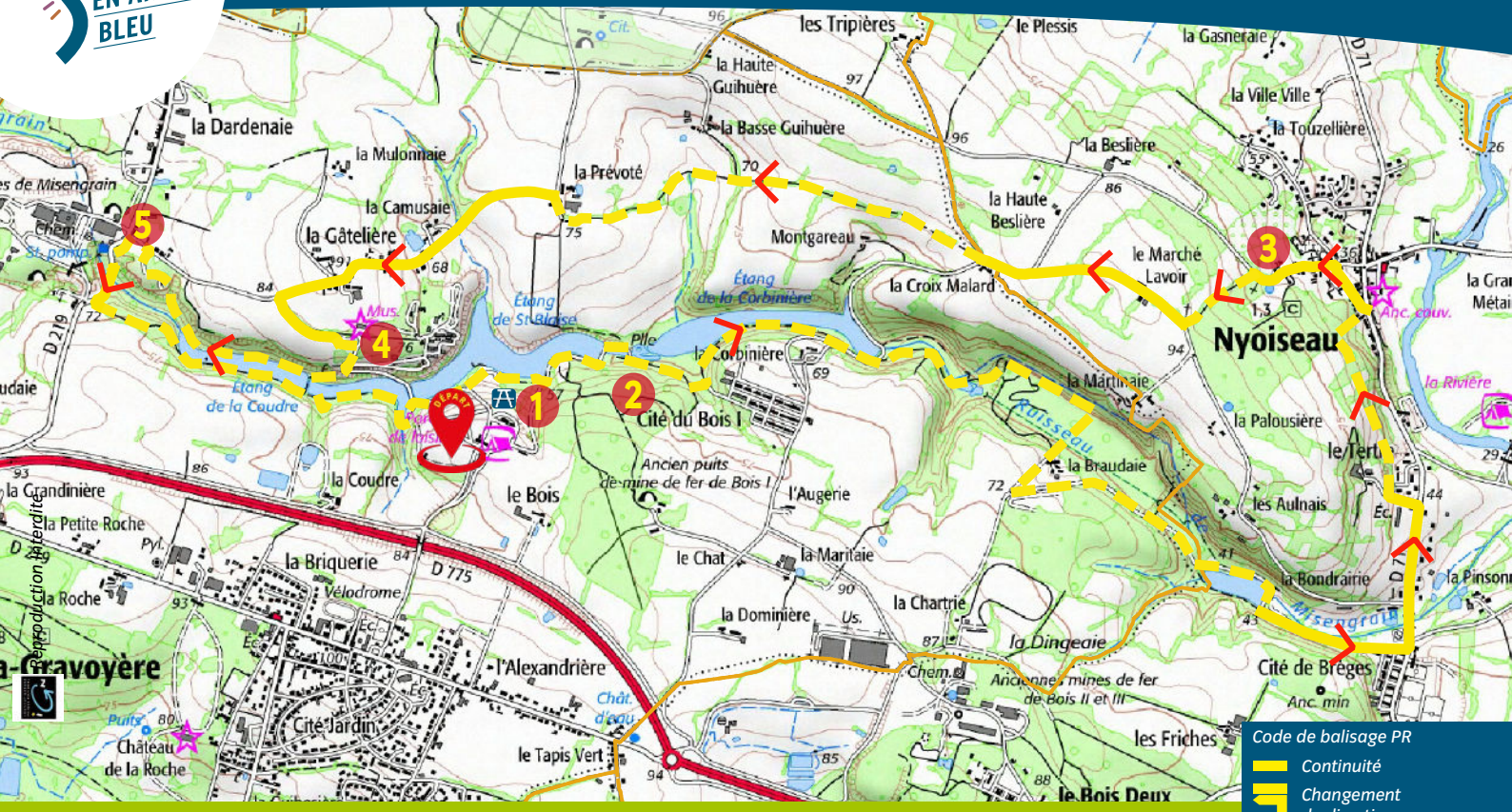






NOYSEAU / NOYANT LA GRAVOYÈRE



Code de balisage PR

-  Continuité
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction

 12 km
 3h00

 Chemin 70 %
 Route

 Parking du parc Saint Blaise

 Point d'intérêt (voir au dos) > sens préconisé

 Aire de pique-nique

À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

1 Le parc de loisirs Saint Blaise



Le parc de loisirs Saint Blaise est un site préservé. De nombreuses activités sont proposées, comme une baignade surveillée en juillet et août, une balade autour des étangs ou encore une aire de jeux pour enfants. L'entrée est gratuite.

2 Le château des Forges



© Elytra drone

Les fouilles réalisées entre 1993 et 1997 ont révélé les vestiges d'un château détruit en 1620. Désormais, il est possible d'apercevoir les murs d'enceinte d'un ancien domaine seigneurial, des douves protectrices et au moins trois tours défensives. Il est également possible de voir différents espaces de vie comme les écuries ou encore une cuisine (avec un four, un évier, une glacière).

3 L'église Saint Pierre



La première église paroissiale, qui était attenante à l'église abbatiale, a été abandonnée pour l'église Saint Pierre. Cette dernière a été bénite en 1640. Une nouvelle chapelle a été construite en 1846, elle jouxte le bras sud de l'église. L'Association de sauvegarde de l'église Saint-Pierre de Nyoiseau participe à l'entretien et à la vie de l'église.

4 La Mine Bleue

Ancienne mine d'ardoise, elle était le principal employeur de la commune entre 1916 et 1986. Elle a été transformée en musée naturel dans les années 1990. Après la réouverture en 2007, de nouvelles attractions ont été proposées : à 126 m sous terre, vous découvrirez les chambres d'extraction aux dimensions saisissantes, et en surface vous suivrez le parcours du bloc de schiste ardoisier.

5 Le mémorial ardoisier

Inauguré en mai 2012, ce mémorial est composé de deux plaques d'ardoises. Elles portent les noms des mineurs disparus dans un éboulement du puits en 1888.

À DÉCOUVRIR AUX ALENTOURS

• Le Carreau de Bois II

Centrale 7 - atelier d'artistes

« Sur les Pas des mineurs de fer » - exposition en plein air

• La vallée du Misengrain

• Le circuit sur la biodiversité



Merci de rester sur le sentier balisé et de respecter les lieux que vous traversez. Veuillez respecter l'environnement, ne jetez rien sur le circuit. Attention à la circulation automobile lorsque vous empruntez ou que vous traversez les routes.

Si vous rencontrez une anomalie (balisage manquant ou dégradé, danger potentiel...), merci de la signaler à randonnees@segreenanjoubleu.fr

Retrouvez d'autres sentiers sur www.seggreenanjoubleu.fr (Découvrir > Promenades) ou www.tourisme-anjoubleu.com

Création : service communication / Edition 2022 / Ne pas jeter sur la voie publique